

06/10/2023



**Cache-cache dans les chaumes :  
 Quand les ornithologues dénombrent les énigmatiques œdicnèmes !**

Avec le soutien financier de :


**RÉGION  
 Nouvelle-  
 Aquitaine**

**PRÉFÈTE  
 DE LA RÉGION  
 NOUVELLE-AQUITAINE**  
 Liberté  
 Égalité  
 Fraternité

 Communauté  
 d'Agglomération de  
**La Rochelle**


*L'œdicnème criard est un oiseau menacé des plaines agricoles du Poitou-Charentes. Sa sauvegarde est rendue possible grâce à la collaboration entre associations de protection de la nature et agriculteurs. Durant l'automne, les comptages des œdicnèmes rassemblés avant leur départ en migration sont essentiels pour estimer la taille des populations qui se sont reproduites localement.*

### Un oiseau méconnu, mais protégé et menacé

Appelé aussi le courlis de terre, cet oiseau méconnu au plumage discret possède un œil jaune perçant, un bec épais et des pattes jaunes élancées. Il affectionne les milieux steppiques et a su s'adapter aux plaines agricoles du Poitou-Charentes. On le retrouve principalement dans les cultures de printemps (maïs, tournesol, pois, etc.), les vignes, ou encore les terres nues sur sol calcaire, où il va se reproduire à son retour de migration à partir du mois de mars. L'œdicnème criard est protégé en France et fait partie des espèces à conserver en priorité l'échelle européenne. En Poitou-Charentes, il est considéré en déclin depuis ces 15 dernières années. À elle seule, la France compte 30 % de la population européenne, et le Poitou-Charentes représente l'un des bastions de la population nationale.

### Coup de pouce pour l'œdicnème

La stratégie de camouflage de l'espèce la rend particulièrement difficile à détecter. De ce fait, les nichées d'œdicnème criard sont particulièrement exposées au risque de destruction accidentelle lors des travaux agricoles se déroulant durant sa période de reproduction, de mi-mars à fin juin. Depuis 2021, en collaboration avec les agriculteurs accueillant des couples nicheurs, Charente Nature localise et protège les nids grâce à un balisage pour que les exploitants puissent repérer et éviter les couvées lors du passage des engins. En 2023, ces actions ont permis de protéger 56 nichées sur le département.

Après la reproduction, les œdicnèmes se regroupent pour former des rassemblements de plusieurs dizaines à quelques centaines d'individus, dans les champs en terre nue ou les chaumes, souvent à proximité des villages. Ces rassemblements dits postnuptiaux, qui se forment à partir d'août et jusqu'à début novembre, font l'objet de comptages afin d'estimer la taille des populations nicheuses locales, et par extension celle de la population nationale. L'ensemble de ces rassemblements seront comptés vers le 15 octobre dans tout le Poitou-Charentes, par les bénévoles et les salariés de Charente Nature, de la LPO et du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

À la suite de ces rassemblements, la plupart des œdicnèmes migreront vers leurs quartiers d'hiver situés en Afrique du Nord et en Espagne. En attendant le grand départ, il est possible d'observer à bonne distance, afin de respecter sa tranquillité, cet oiseau menacé, fragile emblème de la biodiversité des plaines agricoles picto-charentaises.

Pour toute information concernant la Charente, contactez :

- Manon Billard ([mbillardcn16@gmail.com](mailto:mbillardcn16@gmail.com)) • 06 29 47 35 72
- Matthieu Dorfiac ([mdorfiac@charente-nature.org](mailto:mdorfiac@charente-nature.org)) • 07 77 03 05 70

*Programme réalisé avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, des conseils départementaux de la Vienne et de la Charente-Maritime, de la communauté d'agglomération de La Rochelle, de Léa Nature et de Pigeon Granulats.*

Photo : Cœdicnème criard © Guillaume Grège

#### CONTACT PRESSE

Manon Billard  
 • 06 29 47 35 72 • [mbillardcn16@gmail.com](mailto:mbillardcn16@gmail.com)

#### CHARENTE NATURE

Impasse Lautrette – 16000 ANGOULEME  
 • 05 45 91 89 70 • [charentenature@charente-nature.org](mailto:charentenature@charente-nature.org)  
 • [www.charente-nature.org](http://www.charente-nature.org)

